



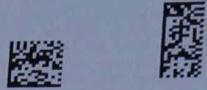
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2018**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. BOULOGNE-SUR-GESSE-BLAJA  
RUE DU BARRY D'EN BAS BP16  
31350 BOULOGNE SUR GESSE



M WURTZ THIERRY  
101 ENDOUMINES  
31350 ESCANECRABE

TPT1V30 000716 L 314

**Vos références**

Numéro fiscal (C) : 03 61 623 958 500  
 Référence de l'avis : 18 31 4146123 84

Numéro de propriétaire : 170 W00003 M

Débiteur(s) légal(aux) :  
 PROPRIETAIRE 4321 MCLKF2  
 M WURTZ THIERRY MICHEL MARIE

Numéro de rôle : 221  
 Date d'établissement : 10/08/2018  
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

**Montant à payer**

Au plus tard le **15/10/2018** **906,00 €**



représentée par  
**Mr Paul**  
Tél. : 0

Je / nous so  
Nom(s) :  
Marié / Céli  
Régime ma  
Demeurant  
Téléphone:  
N° de Car  
Agissant co  
propre con  
afin de reche  
engageant à  
46 de la loi du  
inférieure à 8 n

Dont nous :

Séquest  
La loi solid  
En vue de  
l'acqué  
CLAUS  
acqué  
MANI  
Civil,

Claus  
Pour payer  
par smartphone ou  
tablette, flashez ce  
code avec  
l'application  
« Impots.gouv »



Voir explications  
à la rubrique  
« Comment payer  
vos taxes foncières ? »

Vous avez payé en ligne votre dernière échéance de taxes foncières.  
Vous pouvez à nouveau :

- payer par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- payer en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider.

Vous pouvez également adhérer au prélèvement à l'échéance sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 1<sup>er</sup> jour du mois de la date limite de paiement.**

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.00  
Site web: [www.abafim.fr](http://www.abafim.fr) e-mail: [contact@abafim.com](mailto:contact@abafim.com)

Abafim est affilié au CNPI, Syndicat National des Professionnels Immobiliers, (grandes écoles Françaises de l'Immobilier depuis 1984),  
et l'Institut Supérieur des Études de l'Immobilier (ISIE) - 11000 Paris. ISIE est membre du Centre de Recherche Immobilière (CRI) - 92000 Nanterre.